

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

RECUI MAI 2014

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

PREFECTURE DE L'ISERE

30 AVR. 2014

SEANCE DU 18 AVRIL 2014

SERVICE DU COURRIER

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....14
Nombre de votants.....15

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884. Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
10 avril 2014

L'an deux mil quatorze et le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Jean-Marc KUNG, Robin LIBERA, Alain BLETON, Jean-Charles DIAFERIA, Jean-Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE ; Mesdames Sandrine CEILLET, Jennifer PRAT, Linda GOUIDMI, Christine GANDOLFE, Caroline KEBÄILI, Chrystel GARCIA.

Pouvoir : Chrystelle ROUX donne pouvoir à Jean-Marc KUNG.

COMMISSION SYNDICALE GAVET CLAVAUX / BUDGET PRIMITIF 2014 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2014 concernant la commission syndicale de Gavet Clavaux et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE le budget présenté, à savoir :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	41 329.46 euros
Dépenses	41 329.46 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	86 087.02 euros
Dépenses	86 087.02 euros

AUTORISE le Maire et le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G. DUPONT

